

La Métropole de Lyon, un moteur de solidarité interterritoriale

Par Laurent Davezies, professeur au CNAM



Juin 2016

GRANDLYON
la métropole

La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a institué 14 « métropoles » dans le pays. Celle de Lyon, initiée, sur le terrain par ses leaders politiques, est de loin la plus avancée en termes de capacité d'action politique (avec la fusion des compétences départementales à celle des autres métropoles de droit commun).

Dans le même temps, depuis le début de la crise économique, en 2008, on constate que seule une demie douzaine de grandes villes françaises, conservait un dynamisme de leur activité. L'aire urbaine de Lyon, juste derrière celles de Toulouse et de Nantes, est ainsi le troisième pôle de création nette d'emplois salariés privés du pays depuis décembre 2007. Et 77% de ces 16 000 créations nettes dans son aire urbaine est le fait de la Métropole de Lyon.

Cette évolution de la géographie économique qui fait de nos plus grandes villes le lieu presque exclusif du « redressement productif » pose de nombreuses questions, tant à l'échelle nationale qu'à celle de la grande région lyonnaise.

Parmi ces questions, celles liées aux mécanismes interterritoriaux de solidarité préoccupent de nombreux acteurs et citoyens. Assisterait-on à un creusement de la « fracture territoriale » entre les « centres » et les « périphéries », en l'occurrence entre la Métropole de Lyon et les territoires qui l'entourent ? Serait-on désormais dans une séquence « tout pour les métropoles, rien pour les autres » ? Les territoires périphériques seraient-ils « abandonnés » ?

Une étude commandée par la Métropole de Lyon vient aujourd'hui éclairer ce débat et répondre à ces inquiétudes. Les chiffres sont clairs : **la métropole lyonnaise ne se coupe pas de son environnement local et régional, et plus généralement des « territoires périphériques » du pays.** Elle constitue au contraire un des principaux

Service Presse Métropole de Lyon :
Elodie Ferru – eferru@grandlyon.com
04 26 99 36 80/ 07 63 03 76 28

www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

moteurs de solidarité interterritoriale du pays. Le rayonnement de son économie bénéficie, par de multiples mécanismes, à de très larges territoires.

La Métropole de Lyon crée plus de richesses qu'elle ne touche de revenus :

Une première approche consiste à comparer la création de richesse dans la métropole (son produit intérieur brut ou PIB) et le revenu disponible brut (RDB) distribué à ses habitants. **La Métropole de Lyon contribue en 2012 à 3,1% du PIB national et ne bénéficie que de 2,2% du RDB du pays.** Si les Grands Lyonnais étaient dotés d'un revenu proportionnel à leur contribution à la croissance du pays, ils devraient avoir **8,3 milliards d'euros de plus** (soit un RDB supérieur de 31%). Cette somme donne une première idée, minimale, des circulations monétaires nettes entre la métropole et le reste du pays.

Par comparaison, le nouveau département du Rhône, lui, dispose d'un RDB supérieur à ce qu'il aurait été s'il avait été proportionnel à son PIB. On peut estimer son « gain » à 1,1 milliard d'euros. Si l'on devait s'exprimer en termes de « gagnants » et de « perdants », on voit que ce ne sont pas ceux que l'on croit trop souvent!

Et encore, ces chiffres globaux sont minimisés, car, notamment, ils ne comptent pas les transferts liés aux salaires de la fonction publique (qui sont comptabilisés dans le PIB) ni les bénéfices liés aux prestations gratuites ou subventionnées (éducation, santé, services publics, etc...).

Service Presse Métropole de Lyon :
Elodie Ferru – eferru@grandlyon.com
04 26 99 36 80/ 07 63 03 76 28

www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

La Métropole de Lyon est contributrice nette au budget de l'État :

On ne dispose pas de « géolocalisation » des prélèvements et des dépenses actuelles du budget de l'État (26% du PIB du pays), en dépit de nombreuses et anciennes demandes du Parlement de lui voir présenté une territorialisation de l'exécution du budget. Sur la base des éléments disponibles, on peut cependant estimer, que **la Métropole de Lyon « perd » de l'ordre d'un milliard d'euros au jeu des prélèvements et dépenses du budget de l'État.**

La Métropole de Lyon est une contributrice importante aux prélèvements fiscaux : 62% de ses foyers fiscaux payent l'impôt sur le revenu (contre 58% en France) ; et ils payent plus : en moyenne, l'État a prélevé 1 216 euros par habitant de la Métropole de Lyon contre 997 en France métropolitaine, soit 22% de plus. On note, en outre, une certaine « progressivité spatiale » de cet impôt qui prélève 7,7% du revenu déclaré des Grand Lyonnais contre 6,6% en moyenne en France.

Les dotations de l'État aux collectivités locales favorisent très légèrement la Métropole du fait de ses importantes charges de centralité mais aussi de sa situation sociale (la part des ménages vivant à 100% de prestations sociales y est par deux fois plus élevée que dans le département du Rhône, le taux de chômage des actifs, 1,5 fois plus élevé,...).

Mais ce que la Métropole de Lyon « gagne » du côté des dotations, elle le « perd » du côté des salaires des agents de l'État : elle « touche » 67 millions de moins que ce qu'aurait donné une répartition nationale de ces salaires au prorata du nombre d'habitants.

Service Presse Métropole de Lyon :
Elodie Ferru – eferru@grandlyon.com
04 26 99 36 80/ 07 63 03 76 28

www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

La Métropole de Lyon est contributrice nette au budget de la Protection sociale :

Une évaluation géographiquement détaillée des prélèvements des dépenses de la Protection Sociale (31% du PIB du pays) vient d'être menée, pour la première fois depuis des décennies, par le Haut Conseil au Financement de la Protection Sociale (décembre 2015). **Il en ressort que la contribution de la Métropole de Lyon (cotisations sociales, CGS-CRDS, ...) est supérieure, en 2012, de 4,6 milliards d'euros au montant des dépenses de protection sociale dont il bénéficie :** contribuant à 2,84% des financements de la protection sociale, il ne bénéficie que de 2,17% de ses dépenses.

Le plus gros de ce transfert, 2,6 milliards d'euros, est lié aux pensions de retraites : financées par des cotisations au lieu d'emploi et bénéficiant aux retraités à leur lieux de résidence, elle génère un important flux de revenu de la Métropole de Lyon vers le reste du pays. On trouve dans la Métropole de Lyon 2,6% de l'emploi du pays et seulement 1,95% des pensions de retraites du pays ! Les actifs travaillant dans la Métropole de Lyon sont nombreux, à l'heure de la retraite, à partir s'installer ailleurs, et pour la plupart dans le reste de la région. La part la plus importante ce transfert géographique de revenus de pensions se fait au bénéfice de l'Ain, du Nouveau Rhône et de l'Isère. Arrivent ensuite La Loire, la Saône et Loire et l'Ardèche, puis la Drôme et les deux Savoie.

Ce mécanisme, mis en œuvre par la Métropole de Lyon est donc doublement solidaire: d'abord pour les individus de la région qui ont pu y trouver du travail en venant s'y installer et faire carrière, et ensuite pour leurs territoires d'origine avec le retour des retraités dotés de pensions acquises dans la Métropole de Lyon.

Service Presse Métropole de Lyon :
Elodie Ferru – eferru@grandlyon.com
04 26 99 36 80/ 07 63 03 76 28

www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

Le deuxième plus grand poste de la protection sociale concerne **la maladie, la différence entre la contribution et les dépenses dans la Métropole de Lyon se montant à près d'un milliard d'euros**. Sur les autres prestations, comme la famille, maternité, le logement ou l'aide sociale, la redistribution est relativement moins importante – on l'a dit, la Métropole de Lyon concentre beaucoup de jeunes et de pauvres – mais reste significative : **au total de l'ordre de 700 millions d'euros**.

La Métropole de Lyon est contributrice nette aux revenus du travail des territoires qui l'entourent

La Métropole de Lyon est le pôle d'emploi majeur dans sa région, avec 683 300 emplois, pour « seulement » 552 600 actifs occupés vivant dans la Métropole. **En 2011, viennent y travailler 184 000 actifs habitant à l'extérieur de la Métropole de Lyon**. En d'autres termes, c'est 27% des emplois de la Métropole de Lyon qui sont occupés par des navetteurs venus d'ailleurs.

Dans le même temps, 62 000 actifs vivant dans la Métropole en sortent pour travailler (soit 11% de ses actifs occupés). En 1999, il n'y avait « que » 139 000 navetteurs venant travailler dans la Métropole : leur nombre a donc augmenté dans cette douzaine d'années de 45 000 (soit une progression de 32%). Pour avoir un ordre de grandeur, cette progression est, en nombre, l'équivalent du total des actifs vivant en 2012 dans des communes comme Nancy, Besançon ou Orléans. **La Métropole de Lyon est un pourvoyeur majeur d'emplois pour des actifs qui n'y vivent pas**.

Service Presse Métropole de Lyon :
Elodie Ferru – eferru@grandlyon.com
04 26 99 36 80/ 07 63 03 76 28

www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

L'aura du marché de l'emploi de la Métropole de Lyon bénéficie massivement aux actifs de nombreuses villes périphériques: 3 350 actifs de Villefranche-sur-Saône (soit 24% de ses actifs occupés) sont employés, en 2011, dans la Métropole de Lyon ; 2 900 de Vienne (26% de ses actifs occupés), 2 650 de St Etienne (5%) ; 1 600 de Bourgoin (15%) ; 1 300 de Saint-Chamond (10%), 800 d'Ambérieu (14%) ; 450 de Mâcon (4%), etc. Pour certaines d'entre elles, qui connaissent d'importantes difficultés économiques et sociales, ces emplois que la Métropole de Lyon offre à leurs actifs permet de limiter les effets sociaux des taux de chômage parfois très importants qu'ils connaissent actuellement.

Le département du Rhône envoie 38% de ses actifs travailler dans la Métropole de Lyon, l'Ain 13%, l'Isère 9%, la Loire 5%... ces trois derniers départements ont vu leur emploi salarié privé régresser depuis une dizaine d'année alors qu'il progressait dans la Métropole de Lyon : celle-ci offre des opportunités d'emplois aux actifs des territoires plus déprimés qui l'entourent : 27 % de ses emplois sont occupés par des actifs qui n'y vivent pas.

Globalement, en termes monétaire, **le transfert net (la différence entre les flux de rémunérations de navetteurs entrants et sortants de la Métropole de Lyon) est de 3,7 milliards d'euros.** Pour donner un ordre d'idées, c'est presque le même montant que celui de l'ensemble des salaires versés par les entreprises de la Drôme (3,6 milliards d'euros en 2012), ou encore, c'est beaucoup plus que le budget 2016 du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes (3,1 milliards).

Service Presse Métropole de Lyon :
Elodie Ferru – eferru@grandlyon.com
04 26 99 36 80/ 07 63 03 76 28

www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

Ces transferts nets liés aux navettes des actifs venant travailler dans la Métropole de Lyon sont le premier facteur de développement de nombreux territoires qui l'entourent, à commencer par le département du Rhône, dont le solde au jeu des navettes domicile travail avec la Grand Lyon lui rapporte 1,4 milliards d'euros de revenus du travail (1 milliard en Isère, 655 millions dans l'Ain, 321 millions dans la Loire,...)

La Métropole de Lyon est contributrice nette aux dépenses de tourisme

La Métropole de Lyon a un double statut d'émetteur et d'attracteur de dépenses liées au tourisme. **En termes de solde touristique net, la Métropole de Lyon est plus émetteur que récepteur.** Les Grands Lyonnais sont plus nombreux dans l'année partir en voyage que les touristes n'y viennent. Le solde net, déficitaire, de présence touristique de la Métropole de Lyon de l'ordre de 53 000 habitants (calculés en homme-années à partir des nuitées) est dans le même ordre de grandeur que la population d'une ville comme Vénissieux (61 000 habitants) ou Vaulx-en-Velin (43 000 habitants). Ces absences, nettes des apports de présence de touristes venus d'ailleurs, constituent pour la métropole un manque à consommer (et un report vers d'autres lieux) important (avec le déficit d'effets multiplicateurs sur l'emploi et le revenu). On peut l'estimer à **1,9 milliards d'euros** (7% du revenu disponible brut des Grand Lyonnais). Il faut cependant retrancher de ce montant de l'ordre de 1,1 milliard d'euros correspondant aux dépenses effectuées dans la Métropole de Lyon par des habitants qui vivent dans sa périphérie.

On ne connaît pas les destinations touristiques des Grand Lyonnais, mais on sait où ils ont leurs 66 000 résidences secondaires (qui sont à l'origine de plus d'un tiers des dépenses touristiques dans le pays), par une étude antérieure menée avec les données du CEREMA : En moyenne, les résidences secondaires des Grand Lyonnais

Service Presse Métropole de Lyon :
Elodie Ferru – eferru@grandlyon.com
04 26 99 36 80/ 07 63 03 76 28

www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

sont situées entre 150 et 200 km de Lyon (alors que celle des franciliens le sont à entre 350 et 400). Cette relative proximité des résidences secondaires tient à la proximité de la Métropole de Lyon de grands territoires touristiques. Ils contribuent à l'attractivité de la Métropole de Lyon (dont le solde migratoire s'est amélioré ces dernières années), mais il le leur rend bien.

Au sein de la région, ce sont les départements alpins, contrairement à ce que l'on a vu pour les mobilités des retraités de la Métropole de Lyon, qui sont les principaux lieux de résidence secondaire des Grands Lyonnais : l'Isère et la Savoie. L'Ain, le reste du département du Rhône et la Haute Savoie arrivent ensuite suivis de l'Ardèche, la Loire et la Drôme.

En conclusion,

Même s'il est difficile de fournir un chiffre global consolidé du transfert de revenus entre la Métropole de Lyon et les autres territoires, **on peut considérer qu'il est de l'ordre, au moins, de 11 milliards d'euros, soit 41% de son revenu disponible brut.**

La Métropole de Lyon est donc d'abord une machine solidaire. Il n'y a pas fracture entre elle et les autres territoires, mais au contraire, et de plus en plus, couture.

Service Presse Métropole de Lyon :
Elodie Ferru – eferru@grandlyon.com
04 26 99 36 80/ 07 63 03 76 28

www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole